

Attal, Oudéa-Castera, Belloubet, Genetet, Borne LES MINISTRES DÉFILENT, LE « CHOC DES SAVOIRS » RESTE, LES MOYENS DISPARAISSENT !

La ministre Borne et certains médias voudraient nous faire croire, qu'elle « détricote », « réoriente », « réduit à la portion congrue », voire « assouplit » le « choc des savoirs » de Gabriel Attal... Tout cela n'est que poudre aux yeux ! Dans les faits, fidèle à la politique de Macron d'austérité et de destruction des services publics, la ministre Borne continue de s'attaquer à l'école de la République.

MAINTIEN À L'IDENTIQUE DES TEXTES POUR LES 6^{ème} ET 5^{ème}

Le SNFOLC a toujours revendiqué l'abrogation du choc des savoirs dans son intégralité. La décision du conseil d'Etat d'annuler l'arrêté qui régissait la mise en place des groupes de besoin n'était basée que sur la forme. Il suffit à la Ministre de promulguer un décret comme le demande le jugement du conseil d'Etat pour rendre ces groupes réglementaires. Le ministère soumet donc le même texte que l'an dernier à l'étude du conseil supérieur de l'éducation (CSE), le 30 janvier. FO votera contre.

« DISPOSITIFS D'APPROFONDISSEMENT » EN 4^{ème} ET 3^{ème}

« En classes de quatrième et de troisième, en vue notamment de la préparation du diplôme national du brevet, les enseignements communs sont renforcés par un accompagnement pédagogique adapté aux besoins de tous les élèves ». La Ministre Borne annonce que ce sera établissement par établissement dans un cadre totalement territorialisé et sans moyen réel.

Dans la continuité de ce qui peut exister en 6^{ème} et 5^{ème}, il s'agirait de mettre en place, jusqu'à deux heures hebdomadaires, des heures de soutien supplémentaires, consacrées à la maîtrise des savoirs fondamentaux pour les élèves dont les besoins ont été identifiés. N'importe quel professeur de n'importe quelle discipline pourrait se charger de ces heures de mathématiques et de français ! A contrario des groupes de besoins en 6^{ème} et en 5^{ème} ces heures de 4^{ème} et de 3^{ème} ne sont pas obligatoires.

Ainsi, la colère et la mobilisation des personnels, avec les parents d'élèves, plusieurs mois durant entre janvier et juin dernier, a contraint Macron et ses ministres illégitimes à reculer sur la généralisation des groupes de besoin en quatrième et troisième. Mais qu'ils s'appellent groupes de niveau, groupes de besoin, dispositifs d'accompagnement, ces dispositifs ont en commun de ponctionner des heures aux autres disciplines, de désorganiser les collèges, et pour finir de poursuivre la mise en œuvre du programme de territorialisation et de déréglementation de l'École publique de Macron et ses ministres depuis 2017.

DISPARITION DE MOYENS !

Lors du CSA ministériel du 17 janvier, Elisabeth Borne se vantait d'annuler la suppression de 4 000 postes d'enseignants et même de créer 324 postes dans le second degré... Mais 542 postes sont fléchés pour « construire des dispositifs d'approfondissement ». Interrogé par le SNFOLC, le ministère n'a pas su donner de précisions



sur la réalité de ces 542 postes prétendument soustraits pour les « élèves en très grande difficulté ».

Ce qui est sûr, c'est que le nombre de postes aux concours de mathématiques et français n'est pas abondé suite à ces annonces. Que tous les postes aux concours ne seront pas pourvus (le ministère annonce un nombre globalement stable d'inscrits) et que des postes dans les autres disciplines seront supprimés. Les premières DHG communiquées le confirment.

Les annonces tonitruantes ne sont qu'un enfumage qui masque le chaos. Borne utilise les mêmes jeux d'écriture qu'Attal pour taire les suppressions de poste. Mais les collègues ne sont pas dupes. La réalité, ce sont les DHG qui commencent à être communiquées : dans certains départements, la moitié des collèges perdent l'équivalent de la dotation horaire d'une (29 h) voire deux classes (au moins 58 h) en heures-postes. Quand l'effectif impose la création d'une classe, le volume d'heures postes augmente, mais c'est rarement de plus de 20 HP. Autrement dit, pas assez pour financer une classe en plus. Et il faut s'attendre à des suppressions d'heures supplémentaires, l'amputation des frais de déplacement, la non-reconduction d'enseignants non titulaires et une nouvelle baisse des budgets de fonctionnement pour l'année prochaine. Avec le SNFOLC, les personnels ne l'acceptent pas.



NOUVEAUX PROGRAMMES

Les nouveaux programmes en français et mathématiques pour les cycles 1, 2 et 3 et en langues vivantes pour la 6^{ème} et le lycée à la rentrée 2025 commencent à être publiés. Pour la rentrée 2026, ce serait l'ensemble des programmes des autres matières de la 6^{ème} à la 3^{ème} dans le cadre de la refonte du socle commun de compétences qui seraient modifiés.

Cela représente une surcharge de travail inacceptable pour les enseignants, alors même que le droit à la formation est remis en cause.

DNB

Même si la nouvelle ministre, E. Borne, a annoncé que l'obtention du brevet ne serait plus la condition pour passer au lycée (les épreuves terminales du DNB pour la session 2026 compteront pour 60 % de la note finale et la moyenne de toutes les notes du contrôle continu pour 40 %), c'est l'ensemble du « choc des savoirs » qu'il faut supprimer.



La méthode Borne est donc la même comme ministre de l'Éducation nationale que comme Premier ministre. D'un côté, le discours et de l'autre la réalité : le passage en force des mesures régressives. Pour le SNFOLC, il n'y a pas d'aménagement possible de cette réforme. Il n'y a pas de bonne destruction de l'instruction.

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir avec ses délégués d'établissements, et chaque fois que possible dans l'unité avec l'ensemble des syndicats, pour lister les besoins en postes et en heures d'enseignement, et dresser le cahier de revendications pour exiger l'annulation des suppressions, la création des heures et postes nécessaires, la réduction des effectifs par classes, l'abandon / abrogation des contre-réformes cassant leurs statuts et leurs missions, à commencer par le « Choc des savoirs » et ses « groupes de besoin ».

Le SNFOLC soutiendra toutes les initiatives pour s'opposer aux 53 milliards d'austérité du budget Bayrou et se tiendra aux côtés des personnels pour organiser avec eux le rapport de force efficace pour gagner sur les revendications, notamment en réactivant les réseaux, entre établissements, avec les parents d'élèves, et en préparant la grève jusqu'à satisfaction des revendications.